Bulletin Communal



Hiver 2019 n°54

Vains

Bonne année 2020





Le Noël des enfants de Vains



Merci à nos agents Raymond et Théo pour les décors et Dominique pour les photos.



Le mot du Maire

Le dernier bulletin de l'année est pour moi l'occasion de faire un bilan des activités qui se sont déroulées sur notre commune. 2019 aura été une année riche en évènements pour une petite commune rurale de 751 habitants selon l'INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques De nombreuses activités ont été proposées par les associations locales, le CLAV, le club des ainés, le comité des fêtes, la traditionnelle fête de la Baie et sa fête du Mascaret qui réunissent toutes les associations de la commune pour proposer aux « touristes d'un jour » une expérience exceptionnelle. Désormais, s'ajoutent le traditionnel festival proposé par la ferme des Cara-Meuh, et les actions de la commune en partenariat avec

AGENDA

10 janvier vœux de la municipalité à 18 h 30.

24 janvier A. Générale du Comité des Fêtes.

5 février A. Générale du club des Aînés.

7 février A. Générale du CLAV.

23 février repas communal des Aînés.

12 mars Conférence sur la mémoire C.lub des Aînés.

15 et 22 mars élections municipales.

28 mars repas des bénévoles comité des Fêtes.

28 -29 mars Théâtre C.lub des Aînés.

9 mai Mascaret. Du Comité des Fêtes.

16 mai nuit des musées à l'écomusée.

17 mai Fête de printemps école St Michel.

13 juin fête de l'école RPI à Sartilly.

19 juin fête de l'école St Michel.

19 et 20 juin Festival « Green River Valley ».

13 septembre Fête de la Baie.

l'Ecomusée pour l'accueil du festival Jazz en Baie ou la fête de Noël des enfants en partenariat avec la Maison Familiale Rurale. Cette année aura également été l'occasion d'accueillir un évènement d'ampleur régional la fête de la bio.

2020 sera tout aussi riche en évènement puisque les associations de la commune, l'Ecomusée, la MFR poursuivront leur partenariat, la ferme des Cara-meuh proposera également une nouvelle édition de son festival. Nos commerçants accueillants et motivés proposent des soirées à thème « irlandais » des animations « Marché de Noël ». Toutes ces activités témoignent du dynamisme de notre commune.

Petite nouveauté pour 2020, la commune et la ferme Cara-meuh accueilleront pour la première fois le festival Green River Vallée à l'occasion de la fête de la musique. Un festival ambitieux par sa programmation.

Deux grands projets qui se concrétiseront en 2020, la création d'un nouveau lotissement route des domaines et la mise en œuvre du projet cimetière, rendu nécessaire par la législation, le cahier des charges est téléchargeable sur le site Vains.fr.

Au sein de la communauté d'agglomération 2020 devrait également être l'année de mise en œuvre du nouveau document d'urbanisme à l'échelle du territoire qui apportera lui aussi son lot de changement.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellent année 2020.



L'essentiel du conseil municipal,

les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : vains.fr

Transfert de la compétence eau potable

Nouvelle conséquence de la loi NOTRe, les communes incluses dans le périmètre d'une communauté d'agglo-



mération, ne pourront plus exercer la compétence « Eau Potable ». Deux solutions étaient proposées à la commune, ne rien faire, dans ce cas la compétence revenait de droit à l'Agglo qui ne voulait pas l'exercer, ou choisir entre deux syndicats : Le SMPGA Syndicat de Mutualisation de l'Eau Potable Granville Avranches ou le SDEAU. Syndicat Départemental de l'eau Les propositions de ces deux syndicats ont été étudiées, le SMPGA a été retenu pour ses propositions de service et sa proximité.

Adoption du PLUI

Le document d'urbanisme a été adopté au terme de nombreux échanges qui auront permis de trouver le meilleur compromis possible compte tenu des nombreuses contraintes qui s'imposent à nous parmi lesquelles la loi littoral qui représente une complexité supplémentaire

très importante pour la commune de Vains qui est impactée sur l'ensemble de son territoire.



Adhésion au service « commande publique »

Ce service proposé par la communauté d'agglomération permet de profiter de l'expertise de ses services pour la mise en œuvre de marché publics. La réalisation du lotissement « Les Domaines » nécessite d'avoir recours à des appels d'offres qui pourront être réalisés par ce service.

Marché à bon de commande « travaux de voiries et travaux divers

La commune de Vains adhère également au service « marché à bon de commande ». Autre service proposé par la communauté d'agglomération, qui passe un marché public avec une entreprise en fonction de projets de travaux sur le périmètre de l'Agglo. Ainsi lorsque la commune souhaite réaliser des travaux, la démarche est vraiment simplifiée, elle envoie un bon de commande à l'entreprise retenue et profite des prix d'un marché de gros volume.

Programme de voirie 2019-2020



Le programme 2019-2020 d'un montant de 29 500 euros a été voté. Il consiste à intervenir sur les voies suivantes:

- Chemin de l'Eglise
- Route des Tisonnières
- Route de la Loge
- Route du Rosay

Proposition de don de la statue de Saint Leonard

La commune a reçu de la part des propriétaires du terrain où se trouve la statue de Saint Leonard une offre de don de cette dernière, sous condition qu'elle soit déplacée.

Considérant l'importance patrimoniale de cette statue, le Conseil accepte d'étudier les possibilités juridiques et financières liées à ce don.

Permis d'aménager du lotissement « les domaines »

Le projet de création d'un lotissement route des domaines est aujourd'hui suffisamment avancé pour procéder au dépôt du permis d'aménager. Ce dernier réalisé en partenariat

L'essentiel du conseil municipal

avec le cabinet Ségur et les services de la communauté d'agglomération prévoient la création de 14 parcelles et permettra de lancer les études opérationnelles.

Le Conseil Municipal a été

Dégrèvement budget de l'eau Loi Warsmann

saisi de demandes de dégrèvement au titre du budget de l'eau. L'occasion de rappeler que la loi Warsmann ne peut s'appliquer:

- qu'en cas de surconsommation anormale d'eau (Le double de la consommation habituelle).
- Que la réparation ait été faite par un professionnel.

Recensement de la population

Le recensement s'est déroulé début 2019 sur notre commune. L'INSEE a fait part des premiers résultats en septembre. Ainsi notre population est estimée à 751 habitants, la commune compte 468 logements dont 131 sont des résidences secondaires.

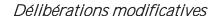


Rapport sur la qualité et le service de l'eau



Le RPQS de l'année 2018 fait état des éléments suivants:

- 478 abonnés
- 36 107m³ fourni par le SMPGA
- 34 818 m3 consommés soit 124 litres en moyenne par habitant.
- Le rendement du réseau était de 99.9%
- Le taux de renouvellement du réseau de 0.9%
- Le bilan fournit par l'ARS fait état d'une eau de bonne qualité
- Le prix de l'eau s'établit en moyenne à 2.67 €/M3 somme inchangée par rapport à 2017



Le budget voté en mars dernier nécessite quelques ajustements notamment en ce qui concerne l'opération de réhabilitation des logements route des granges.



En effet la trésorerie nous a indiqué dans un premier temps que certains travaux seraient assujettis à 20% de TVA, d'autres à 5%. Le service de la TVA départemental a fait une analyse différente de la situation en imposant un taux de 10% sur l'ensemble de l'opération. Bien que cette solution soit plus avantageuse pour la commune elle nécessite d'annuler toutes les opérations réalisées et de recommencer avec le bon taux de TVA.





LOTISSEMENT ROUTE DES DOMAINES

Le projet de lotissement « Les Domaines » démarré en octobre 2015 arrive à maturité. Ainsi, sur une surface totale de 10 720m², la commune de Vains commercialisera au cours de l'année 2020, 14 parcelles d'une surface comprise entre 500 et 900 m². Ce projet permettra d'accueillir sur notre commune de nouveaux habitants.





Document graphique non contractuel Réalisé par Arnaud CAUCHARD Architecte DESA

Infos pratiques

Ouvertures de la mairie au public

Lundi de 17 h à 19 h permanence des élus Mardi et vendredi de 9 h à 11 h Mercredi de 14 h à 16 h

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec Aliette LOTON secrétaire ou les élus en dehors de ces créneaux horaires.

tél:02.33.70.81.42

Courriel: mairiedevains@wanadoo.fr

http://www.vains.fr/

Syndicat Inter-communal à Vocation Scolaire

Valérie TERMINION. est présente à la mairie de Vains le mardi de 8 h à 12 et 14 à 17 h.

Tél: 02.33.70.81.41.

Courriel: sivsbacillyvains@gmail.com

NOUVEAUX VAINQUAIS

Vous êtes invités à venir vous présenter à la mairie pour vous inscrire sur le logiciel de la population. Cette démarche vous permet d'être connu lorsqu'il y a besoin de vous contacter. Mais aussi vous inviter pour toutes les manifestations organisées par la commue.

UTILISATION DES DECHETTERIES

Déchetterie de SAINT OVIN

<u>HIVER</u> horaires de novembre à mars. Été horaires d'avril à octobre.

Lundi, mardi, mercredi vendredi, : de 9 h à 12 h 30 8 h 30 à 12 h 30

Samedi de 9 à 12 h 30 8 h 30 à 12 h 30 et 14 à 17 h 30

Déchetterie de St JEAN DE LA HAIZE

HIVER horaires de novembre à mars. Été horaires d'avril à octobre.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi: de 13 h 30 à 17 h de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi: de 13 h 30 h à 17 h. de 8 h 30 à 12 h 30

et 14 h à 17 h 30

Les cartes sont à retirer en mairie.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales si vous habitez ou possédez du terrain sur la commune .

Il est possible de s'inscrire directement en ligne ou venir en mairie pour les personnes qui n'ont pas internet. <u>La date limite</u> <u>d'inscription sur les listes électorales a été allongée au 7 février</u> <u>2020</u> afin que vous puissiez participer aux élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

Vous pouvez aussi vérifier que vous êtes bien inscrit.

Le site : service-public.fr

L'ACCES AU COURT DE TENNIS EST GRATUIT POUR LES HABITANTS DE VAINS.

S'adresser au Relais Vainquais pour les réservations. La remise des clés se fait pour des créneaux d'une heure sur présentation de la carte d'identité.

Le Relais Vainquais Tél: 02.33.58.24.36

Les jours de fermeture du Relais Vainquais, la mairie assure la remise des clés tél : 02.33.70.81.42



La divagation des animaux domestiques

Article L 211-19-1

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Sur la voie publique les animaux doivent être tenus en laisse. Article L 211-22

Les maires prennent toutes les dispositions propres pour empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chien soient muselés.

Ils prescrivent que ces animaux errants saisis sur le territoire sont conduits à l'association Passerelle, où ils seront gardés pendant les délais fixés par l'article 211-25 et L 211-26.

FABRIQUEZ VOS PIEGES A FRELONS ASIATIQUES

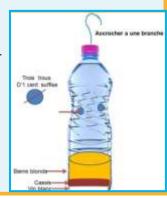
Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de

1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis. Il suffit de laisser en place ces pièges de la mifévrier à fin avril.

Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid...

Tanger 1981

A vos pièges!



Etat civil

NAISSANCES

- * Adriano GARANCHER BESNARD 20 juillet Avranches
- * Jasmine **DEGASNE PEREZ** 4 septembre Avranches
- * Léonard **COULON** 17 novembre Avranches



DÉCÈS

- * Jacqueline HALLAIS née AUBOUIN le 18 juillet Granville
- * Michel PICARD le 22 juillet à Vains
- * JEAN Claude **JIMENEZ** le 10 octobre à St Martin des Champs



REMERCIEMENTS

Cette année Michèle FOUCHER et Jacqueline HALLAIS nous ont quittés, toutes les deux ont été élues du conseil municipal pendant plusieurs années.

Michèle FOUCHER faisait partie de la commission du regroupement scolaire Vains Bacilly. Elle

cles . Elle a assuré pendant son municipal. mandat et jusqu'en décembre 2018 la distribution des bulletins municipaux dans nos boîtes à lettres.

tive au sein de C.C.A.S. pour ré- trop vite... pondre aux demandes à caractè-

contactait les associations com- re social des vainquais. Elle était munales pour récupérer les arti- aussi active au sein du conseil

Elles ont toutes les deux assuré leurs rôles en étant à l'écoute de la population. Elles savaient se rendre disponibles. Un grand Jacqueline HALLAIS a été ac- merci à elles qui nous ont quitté

Infos pratiques suite

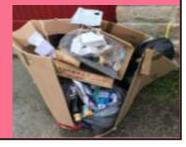
Dépôts de poubelles

les lieux ou l'on dépose les poubelles sont parfois mal utilisé.s Nous constatons assez régulièrement que des déchets se trouvent au pieds des containers. Les sacs trouvés à proximité ne peuvent être ramassés

S'ils sont identifiés les personnes qui les ont déposés

peuvent être poursuivies et verbalisées, selon le décret 2010 671 de juin 2010.

Cet effraction correspond à une contravention de 5ème classe.



Travaux volontaires d'intérêt général.

Cet automne nous avons vu des communes organiser des 1/2 journées de travaux ou les habitants apportaient une aide à la commune. En effet maintenant que s'applique les « zéro phyto » et que le désherbage se fait manuellement il y a beaucoup à faire notamment dans le cimetière.

Au printemps avec les plantations et le fleurissement il y a aussi du temps à passer.

Nous vous proposons, si cette initiative vous attire, de contacter la mairie afin que le moment venu nous puissions organiser de travailler à plusieurs dans la bonne humeur, pour l'intérêt général

Pour laisser vos coordonnées :

02 33 70 81 42 ou mairiedevains@wanadoo.fr

HIVER 2019 n°54 Page 8

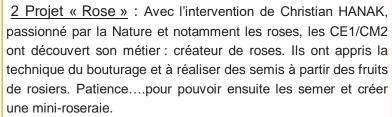
LES ECOLES DE VAINS

École Saint Michel

Cette année, l'école Saint Michel compte 38 élèves : 17 élèves en classe de maternelle/CP et 21 dans la classe de CE1/CM2.

PROJETS AUTOUR DES EMOTIONS:

1 Le cirque : Du lundi 14 au vendredi 18 octobre, sous un chapiteau, les enfants de l'école Saint Michel ont pratiqué divers ateliers de cirque avec la compagnie Breizh Malo Circus : jonglage, cerceau aérien, acrobatie, boule américaine, Rolla-Bolla, équilibre sur le fil, numéros de clown...Nos artistes en herbe nous ont dévoilé leurs talents lors du spectacle le vendredi 18 septembre.







3 Célébration du 11 novembre :



En mémoire aux Anciens Combattants morts pour la France, les enfants ont participé à la cérémonie du 11 novembre en lisant des extraits de témoignages (Anselme Martin, Gabriel Chevallier, Eric Viot, Louis Barthes) et en exposant leurs affiches de Poilus.



Un moment émouvant pour les petits comme pour les grands.

AUTRES ACTIVITES:

Spectacle: Les CP/CM2 ont participé vendredi 22 novembre au spectacle « Le Ballon rouge » d'Albert LAMORISSE au théâtre d'Avranches. Un conte tourné comme un documentaire qui aborde l'enfance et ses petits désordres.

Activités sportives : Après avoir réalisé 10 séances de

natation, les élèves de l'école Saint Michel vont s'initier à la patinoire à Avranches le mardi 10 décembre sous l'initiative de l'association des commerçants « Bougez avec Avranches ». Puis, ils découvriront le badminton (13 séances) avec le club avranchin.

Une nouvelle année riche en activités...

Mme DUCHEMIN et l'équipe éducative remercient le comité des Fêtes et la Paroisse (vente de Pain béni) pour leur apport financier suite à la fête de la Baie.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année!



A.P.E.L. Association des Parents de l'école Saint Michel

Cette nouvelle année a commencé fort, dès le mois d'octobre, avec la venue du cirque, la compagnie « Breizh Malo Circus » qui a proposé, tout au long de la semaine, différents ateliers de jonglage, clown, funambule... Cette semaine s'est soldée par un spectacle apprécié de tous.

Mais ce n'est pas tout!! Plein d'autres évènements sont encore à venir, durant cette nouvelle année, organisés par l'A-PEL de l'école St Michel.

Les enfants en pleine concentration pour la représentation...



Evènements réalisés et prévus tout au long de l'année

- la vente de chocolats de Noël.
- La traditionnelle vente des grilles de Noël dont le tirage au sort a eu lieu le soir de la **Célébration de Noël**. le mardi 17 décembre.
- vendredi 31 janvier se fera « l'opération Chandeleur » avec la vente de crêpes (sur réservation) , à la sortie de l'école.
- dimanche 17 mai 2020 7^{ème} édition de la **Fête du printemps**.

vendredi 19 juin 2020 la **Fête de l'école** avec le spectacle des enfants suivi d'un repas convivial.

Et encore bien d'autres projets en cours...

L'objectif de ces manifestations est de permettre le financement des besoins liés au projet pédagogique des enseignantes et des activités scolaires des élèves. L'association remercie les parents, leurs familles et les amis de l'école pour leur présence active et le comité des fêtes de Vains pour son soutien financier.





Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2020 !

Regroupement Scolaire VAINS BACILLY

lundi 2 septembre : Rentrée en musique et en danses

Les élèves des 4 classes du RPI ont chanté et dansé pour la rentrée en musique du lundi 2 septembre





2020 étant une année olympique, l'un des projets de l'école est d'apprendre à découvrir différentes activités sportives du côté des sportifs et du côté des arbitres.

Au programme volley et escalade avec intervenants à la salle Roger Lemoine d'Avranches, badminton et lutte au complexe de Sartilly pour les classes de Vains.

Les GS/CP utiliseront aussi le dojo de Sartilly de janvier à mars.

Ces trois classes ont aussi 10 séances à la piscine d'Avranches.

Les 4 classes du RPI participeront à des rencontres sportives organisées par l'Education Nationale au printemps (danse, orientation et permis piéton).

L'école travaillera avec une intervenante en danse pour créer un spectacle de janvier à avril. Les parents pourront assister au spectacle de leurs enfants en avril sur la scène de la salle culturelle de Sartilly.





On vote, on signe et on dépouille. Elections de mai 2019

Un moment de lecture plaisir « chut on lit » a été instauré dans les classes avant la reprise des cours pour donner le goût de la lecture aux élèves. Par ailleurs les classes sont inscrites depuis de nombreuses années au prix national littéraire des incorruptibles. Les sélections de livres sont lues en classe et à la maison. Le vote aura lieu en mai prochain.

La classe des CM1 /CM2 est inscrite au projet école au cinéma. Trois séances sont prévues au cinéma pour découvrir des films sélectionnés par le jury du projet départemental.

La classe de TPS PS MS est allée voir un spectacle de marionnettes à Avranches le 22 novembre. Le même jour, les GS/CP et les CE1/CE2 sont allés voir le spectacle Ballon rouge au théâtre d'Avranches. Les CM1/CM2 iront aussi au théâtre mais au printemps prochain.



Souvenir ensoleillé de la visite offerte par les propriétaires du château de Chantore fin juin 2019

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient <u>l'Association de Parents d'Elèves</u> pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties.

Joyeuses fêtes de fin d'année

Les enseignants du RPI Bacilly Vains

A.P.E. Association des Parents des écoles VAINS BACILLY

L'argent récolté lors des diverses manifestations de l'APE permet de donner une subvention à la coopérative scolaire. Cette subvention aide au financement des projets des enseignants mais aussi à l'achat de matériel pour l'école.

Cette année l'APE a versé la somme de 5000€ à l'école publique Bacilly-Vains.

Afin de récolter des fonds, plusieurs actions ont été ou vont être organisées cette année :

Le marché de l'automne a eu lieu le dimanche 6 octobre. En raison de la météo, la plupart des exposants se sont installés à l'intérieur.

Une vente de bulbes a été proposée, la livraison aura lieu en



Exposants lors du marché d'automne le 6 octobre

novembre.

Le marché de Noël aura lieu vendredi 13 décembre dans la cour de l'école maternelle de Bacilly à partir de 16h30, suivi d'une vente de repas.

Durant le reste de l'année, l'APE prévoit

- une vente de galette en janvier,
- une buvette restauration à la suite du spectacle des enfants à Sartilly
- la soirée apéro-concert avec restauration le 13 juin à la salle des fêtes de Bacilly.

Du côté de la Maison Familiale

Nombreuses sont les activités qui ont été menées avec les élèves depuis cette rentrée. Voici un petit aperçu de celles-ci.

Comme pour chaque nouvelle rentrée, des semaines d'intégration ont permis de créer une bonne cohésion de groupe : cette année un Jeu de l'Oie géant a rejoint les épreuves!

Pour valoriser le principe de l'alternance, les nouveaux groupes ont été comme chaque année préparés à l'univers professionnel qui les attend : intervention de M. Savary pour les 4èmes (responsable d'une boulangerie de grande surface, à la fois maître de stage et ancien parent d'élève), qui a d'ailleurs accueilli les 3^{èmes} pour une visite de son lieu de travail dans le contexte de la semaine du goût. Les 2ndes SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) ont quant à eux accueilli Gwendoline Leblanc (aide-soignante) qui les a initiés au secret professionnel. Chacun a pu témoigner de son parcours et présenter au mieux le rôle du stagiaire.

Les 3èmes ont été éveillés à des

Cohésion en forêt

démarches de prévention. Dans le cadre d'une semaine sur « les droits et devoirs », le Major LEVOY est venu échanger avec les jeunes autour des dangers des conduites addictives. La Gendarmerie d'Avranches est également intervenue pour les sensibiliser aux dangers d'internet. Le contexte du mois de décembre se prêtant à l'esprit de solidarité, Mme Lepeltier leur a présenté le rôle et l'histoire des Restos du Cœur. Mr LE-GOUX de l'Association ADOT aura sensibilisé les Terminales au don d'organes.

Pour décembre, les 4^{èmes} ont trouvé l'inspiration autour de l'alimentation et la gastronomie en visitant la **Chocolaterie Yver** de Granville. Afin d'éveiller leur culture générale, la MFR amène les élèves à se questionner sur le monde, le quotidien, tout en découvrant des métiers qui, pourquoi pas, deviendraient leur projet d'avenir. Les 3^{èmes}, qui ont un module de découverte des animaux, ont visité la Chèvre Rit puis ont rencontré Valentin Lemasle, maréchal ferrant.



Les 2^{ndes} PA (*option Elevage Equin*) ont pu lier la théorie à la pratique en visitant **l'Elevage du Rouet** et en passant toute une journée au **SPACE de Rennes**. Avec les 2^{ndes} SAPAT, ils ont découvert le **Centre d'Enfouissement de Cuves**.

Les Terminales SAPAT ont réfléchi à leur future orientation en échangeant avec **Mme Aubron**, **infirmière**, ainsi qu'avec deux élèves de **formation aidesoignante**.

La découverte du Territoire et le Tourisme sont des modules liés au Service Aux Personnes : les 1ères ont fait une visite du **Scriptorial d'Avranches** pour en voir le fonctionnement. Parallèlement, ils ont été accueillis à la

Bibliothèque d'Avranches pour une préparation de leur examen en documentation, mais surtout effectuer des recherches sur leur séjour en Croatie prévu en avril. En effet, la Maison Familiale intègre maintenant le projet Erasmus dans son parcours Bac Pro: le principe pour les élèves est de pouvoir se professionnaliser à l'étranger, en valorisant la mobilité Européenne.

C'est ainsi que les Terminales ont bénéficié de ce partenariat avec des **structures de stages Croates**. Les élèves sont partis deux semaines début octobre, en étant répartis dans des structures liées à leur domaine de formation : personne âgée, petite enfance, milieu du handicap... Cette expérience a été très enrichissante pour tous, et à tous points de vue : outre un avantage certain qui apparaitra dans leur CV, certains n'avaient jamais pris l'avion, et il a fallu apprendre à communiquer à l'étranger.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous

L'Amicale des Aînés Vainquais

La visite des Tricots St James et la découverte du château Le Rocher Portail ont marqué la reprise des activités de l'Amicale. Une bonne quarantaine de personnes se sont retrouvées dans

la bonne humeur ce mardi 3 septembre.

Le mercredi 4 septembre c'était la reprise des activités traditionnelles.

Informations pratiques

- rencontres chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois.
- cotisation annuelle de 12 €
- contact Mr Morel

tél: 02 33 70 80 17

Rétrospective des activités du 2 nd semestre

<u>Concours de belote</u> (mercredi 9 octobre) : 28 équipes

Atelier « Sérénité au volant »



organisé par l'ASEPT (ass santé,

éducation et prévention sur les territoires Basse Normandie les mercredis 6,13, 20, 27 novembre sur 4 ½ journées à la salle des mariages.

L'Amicale remercie la mairie de la mise à disposition de cette salle. Atelier qui a réuni une trentaine de personnes.

Animation du repas de Noël animé par Mr et Mme Basset (accordéoniste et chanteurs) le dimanche 15 décembre à la salle de la MFR de Vains.

Nous remercions Mr Deville pour le prêt de la salle ainsi que les serveurs (Alicia et Précilla, Délia, Cédric, Léa Lorine, et Virginie), mais aussi nos convives (78 personnes se sont retrouvées), les animateurs, les membres du bureau.

Nous remercions l'école St Michel pour son invitation au Cirque le vendredi 18 octobre.

Dates à retenir :

Assemblée Générale : 5 février

<u>Conférence</u> sur la mémoire :

jeudi 12 mars

Repas de printemps : mercredi

25 mars

<u>Théâtre</u> samedi et dimanche 28/29 mars

Ateliers « mémoire » : les jeudis 9, 16, 23, 30 avril

<u>Spectacle</u> « Marie Guerzaille » à Kériel (Côtes d'Armor) : 26 mai

Repas d'été: 17 juin



<u>En exclusivité</u>: un tout nouveau projet de notre Amicale: un séjour «Séniors pour des vacances réussies» du 26 septembre au 3 octobre 2020 à Nevez près de Quimperlé (Finistère sud) en partenariat avec l'ANCV (ass nationale des chèques de vacances).

Nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos adhérents avec les décès de :

Mme Jacqueline HALLAIS et

Mr Jean Claude JIMENEZ. Nos très sincères condoléances à leur famille.

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël ainsi qu'une Bonne et Heureuse Nouvelle Année

Comité des fêtes de Vains

Retour sur la fête de la baie 2019



A croire que le bureau du comité des fêtes aime le changement ! Cette année encore, nous vous avons proposé un nouveau programme. Grace à un temps clément, une organisation aux petits oignons et une foule toujours plus présente, cette édition restera dans les annales...

La Recette: Vous mettez dans un endroit prestigieux, un grand nombre de bénévoles hyper motivés, vous saupoudrez d'un savoureux mélange d'animation, d'expositions, de dégustation et de musique, vous mélangez le tout autour d'une brocante, vous arrosez d'un agréable soleil, et vous laissez chauffer le temps d'un apéro-concert! Le tout servi dans un magnifique village

dans une ambiance festive. Vous obtenez l'édition 2019 et quelle édition!

Les Recettes: Avec un record d'affluence, un record du nombre de déballeurs, un record du nombre de repas servis, et une bonne gestion des dépenses, le bilan financier pour l'année 2019 sera certainement bon. Nous le dévoilerons lors de la prochaine assemblée générale. Nous vous communiquerons, aussi les dons attribués aux écoles et aux associations de la commune.





Remerciements

Le comité des fêtes tient à remercier Monsieur le maire, son conseil municipal et ses employés communaux, les associations de la commune, et tous les bénévoles qui par leur engagement, leur dynamisme et leur sourire ont participé largement au succès de toutes les manifestations annuelles.

Nous remercions également les

différents propriétaires et habitants qui ont mis à notre disposition des parcelles, du matériel ou autre, afin que nous puissions organiser cet

évènement au cœur du village de saint Léonard.

Nous remercions tout particulièrement monsieur Gilles De Chassey pour nous avoir autorisé à implanter une partie de la fête sur le site presti-

l'apéro-concert : Alors faites partie intégrante du succès de l'édition 2020.

Devenez bénévole ou rejoignez les membres du bureau.

: 06 16 45 09 16 Guillaume NATU

aieux du Prieuré.

Enfin, un grand merci à toute l'équipe de l'écomusée de Vains pour son partenariat.



L'ensemble du bureau se joint à moi pour féliciter Clémence LEMA-SLE pour son heureux évènement.

Bienvenue à Léonard!

Le bureau

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative de votre commune, vous voulez rencontrer les habitants de Vains, vous avez envie de participer au prochain casting de

Evènements et rendez-vous 2020

<u>24 Janvier 2020</u>: Assemblée générale de l'association Grange des Dîmes à 20h30 – à cette occasion nous tirerons ensemble les rois et un verre de l'amitié vous sera offert – ouvert à tous

28 Mars 2020 : Soirée Carnaval salle des fêtes de Marcey les Grève, gratuité des repas pour les bénévoles – soirée ouvert à tous sur réservation.

9 Mai 2020: Fête du Mascaret à la pointe du Grouin dès 16h00 – buvette – restauration – concert

13 Septembre 2020 : Fête de la baie en collaboration avec l'Ecomusée.

Le C.L.A.V. Club de Loisirs et d'Animations Vainquais

Activités ordinaires

Les activités sont reprises depuis septembre. La gymnastique et le fitness ainsi que la détente florale maintiennent leurs effectifs. En ce qui concerne la randonnée pédestre, le yoga et la calligraphie nous avons de nouveaux adhérents qui sont venus grossir les groupes. Ces nouveaux membres arrivent des communes avoisinantes avec leur bonne humeur.

Le C.L.A.V. peut ainsi continuer d'offrir des activités physiques ou artistiques en permettant à un plus grand nombre de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.





Activités occasionnelles

fitness

Comme l'an passé nous avons participé avec le club des Aînés Vainquais à la Fête de la Baie en réalisant des crêpes. Les 6 et 7 décembre avec la même énergie que les années précédentes, en association avec le Comité des Fêtes de Saint-Martin-des-Champs, nous avons fabriqué environ 2 000 crêpes au profit du TELETHON 2019. Que ce soit à domicile ou au stand du téléthon les adhérents du CLAV ont été présents.

Nos différentes activités

Nous remercions nos bénévoles qui ont donné de leur temps ainsi que le Comité des Fêtes de Vains qui nous a prêté son matériel pour cette occasion.

Les activités proposées :

* la détente florale 1 fois par mois lundi après-midi (02 33 70 81 03)

détente florale

- * les randonnées pédestres, tous les 15 jours le mardi après-midi, (02 33 70 84 98 / 02 33 70 81 61)
- * la gymnastique et le fitness le mardi soir à19 h 15 et 20 h 30 (02 33 70 81 03)
- * le yoga le mercredi de 18 h à 19 h15 (02 33 70 81 03)
- * la calligraphie le jeudi 18 h 19 h 30 (02 33 70 80 17) Pour les nouvelles inscriptions la 1ère séance est gratuite.

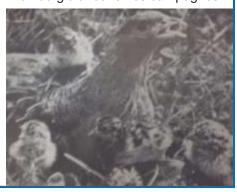
L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 7 février 2020 à 20 h 30 à la grange des Dîmes nous comptons sur votre présence.

Toute l'équipe du CLAV vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente ses bons vœux pour 2020.

La Société de chasse la St Hubert

Les adhérents se joignent à moi afin de remercier tous les propriétaires, pour avoir bien voulu procéder à la signature des BAUX (bail de chasse) soit 400 hectares sur les 525 hectares chassables, pouvant être mis à la disposition sur le territoire de la commune, les doléances des propriétaires sont et seront prisent en compte leurs souhaits par entente lors de la signature de ce contrat (chassable, réserve de chasse) ce document doit faire l'objet d'un renouvellement suite au changement de propriétaire de la parcelle (achat, décès ou rupture de contrat avant le 31/12 de l'année pour prise en compte sur l'année chasse suivante ect....Cela nous permet d'être en règle avec les propriétaires et par la même occasion d'avoir une surface plus importante pour réguler les prédateurs, donc finalisation des derniers BAUX.

Notre objectif pour cette année est de relancer la reproduction naturelle des petits gibiers par l'amélioration de la volière en la couvrant par un filet synthétique. Nous devrions voir entre les mois d'avril et juillet 2020, quelques couvées de faisandeaux, sachant que la faisane ne produit qu'une couvée par an de 8 à 10 petits, donc soyez prudents si ceux-ci traversent les routes de notre commune.C'est toujours sympathique de voir du gibier dans nos campagnes.



Si toutefois vous voyez un gibier (lièvre, chevreuil ou autres) dont la mort vous semble suspecte contactez le 06 34 12 46 23 afin de faire remonter l'information à la FDCM, qui procéderons à l'autopsie de celui-ci. De même si vous voyez un animal prisonnier dans un grillage à moutons sur les grèves suite à

la montée des eaux par les fortes marées. Celui-ci ne peut s'échapper, car l'entretien du chemin littoral n'a pas été prise en compte par nos responsables (DDTM, ONCFS, conservatoire, SyMel, ect....)

Lors de l'assemblée générale des chasseurs du 15 septembre 2019 la majorité des chasseurs a décidé,

pour des raisons de sécurité le repos des citoyens et des chasseurs donc, la chasse est interdite entre 12h00 et 14h00, et le port du gilet ou veste fluorescente est obligatoire en action de chasse.

Les chasseurs vous souhaitent leurs Meilleurs vœux pour 2020

Les Anciens Combattants

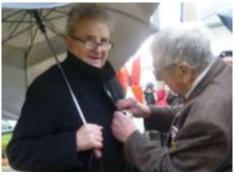
Nous avons assisté aux cérémonies du 11 novembre sous un temps perturbé.

A Marcey Les Grêves nous nous sommes rassemblés pour un dépôt de gerbe, appel des morts par les enfants des écoles et nous avons chanté la marseillaise. La cérémonie s'est terminée sous une trombe d'eau.

A Vains Les participants ont également déposé une gerbe au monuet la marseillaise, une deuxième ger-**I'Amiral GAUCHET**

La croix du combattant à été remi- Avec beaucoup d'émotion et de rese par Marc AUBUT à Raymond cueillement nous avons reçu ces pa-HUBERT.

C'est dans la salle des Dîmes que les enfants présents ont poursuivi cette



ment ainsi que des roses offertes par cérémonie en nous lisant « des paroles enfants. Après l'appel des soldats les de poilus » sur leurs vies dans les tranchées. Ils nous ont aussi présenbe a été remise au monument de té leurs dessins de poilus réalisés dans le cadre du devoir de mémoire. roles, merci pour tout ce travail aux enfants et à leurs enseignantes.

Ensuite nous avons partagé le verre

de l'amitié. Nous vous remercions tous de votre présence.

Un repas a été servi à Marcey. Il était préparé par « O loup Saint Michel »de Sartilly que nous remercions pour la qualité de sa prestation.

Nous vous donnons rendez-vous le 8 mai 2020 avec l'espoir de vous compter plus nombreux à cette cérémonie.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux à vous et vos familles à l'année prochaine.



ECOMUSEE de la Baie du Mont Saint Michel



ANIMATIONS 2020 de janvier à juin à l'Écomusée

Écomusée de la Baie du Mont-Saint-Michel Route du Grouin du Sud 50300 VAINS/Saint-Léonard Tél : 02 33 89 06 06 –

fax: 02 33 89 06 07 musee.vains@manche.fr

patrimoine.manche.fr

Facebook : Patrimoine et musée de la Manche

« Le sel de la Baie » chaque mercredi des vacances scolaires,14h30

Au cours d'une démonstration, découvrez la technique de fabrication du sel utilisée dans la Baie jusqu'au milieu du XIXe siècle et repartez avec votre propre sel.



« Les p'tites visites du musée »,

Les oiseaux : jeudi 20 février, 14h30

Les marées : jeudi 27 février, 14h30

La vie des pêcheurs : jeudi 16 avril, 1430

Les phoques : le jeudi 23 avril, 14h30

ÉVÉNEMENTIEL GRATUIT

Visites thématiques familiales de courte durée

(30 minutes)

2020

Tous les tarifs des animations comprennent la visite libre des expositions permanentes.

À 21h30, balade commentée à la tombée de la nuit sur les prés-

Nuit des Musées et Pierres en Lumières, samedi 16 mai, à partir de 18h

Soirée pique-nique (zéro déchet)



vation, nombre de places limitées) À partir de 22h30,

salés (sur réser-

À partir de 22h30, illumination des bâtiments de l'écomusée.

Visite libre et gratui-



EXPOSITION 2020

LA VIE DANS LA BAIE VUE DU CIEL », à partir du 1^e avril

Exposition de photographies aériennes par cerf-volant de François LEVALET.

Horaires d'ouverture

Vacances scolaires, tous les jours de 14heures à 18 heures

Avril, mai, juin, tous les jours de 14heures à 18heures Fermé le 1er mai.

La ferme des Cara-Meuh!

10 000 visiteurs ont profité de la 3^{ème} édition du Cara-Meuh Festival!

Cette année encore, les visiteurs étaient au rendez-vous pour le 3^{ème} Cara-Meuh Festival! Près de 10 000 personnes ont arpenté les allées de cette édition spéciale pour les 10 ans après la grève

du lait. La grande nouveauté? Un festival sur 2 jours pour en profiter encore plus longtemps! Au programme des festivités: visites guidées de la ferme et démonstrations, conférences, concerts, marché local, expositions artistiques et animations pour petits et grands.



Un des artisan présent sur le festival



Du nouveau pour 2020!

2020 devrait commencer sur les chapeaux de roues! Des travaux d'agrandissement sont prévus au niveau de la boutique et du laboratoire pour gagner en espace de production et agrandir la boutique. Vous pourrez bientôt y découvrir quelques nouveautés! Un second espace de production devrait également voir le jour... A vous de deviner à quoi il sera dédié!

A vos agendas!

Tous les mois : une nouvelle exposition mettra en avant le talent d'un artiste local.

Avril 2020 : Chasse aux Cara-Meuh de Pâques!

19 & 20 juin 2020 : Le Green River Valley Festival fête l'été en musique à la ferme !

19 & 20 septembre 2020 : 4^{ème} Cara-Meuh Festival! (Édition spéciale : les 10 ans de Cara-Meuh!)

Contact: 02.33.70.82.40 - boutique@cara-meuh.com - www.cara-meuh.com

Green River Valley Festival les 19 et 20 juin 2020



Nous ouvrons nos champs au Green River Valley Festival les 19 et 20 juin 2020. Ce jeune festival – organisé par Label Plante - a pour ambition de rassembler

les gens autour d'une programmation musicale ambitieuse mêlant les genres, tout en sensibilisant à une cause solidaire.

Cette année, les organisateurs souhaitent aborder les enjeux de la lutte contre le changement climatique, avec l'association Avenir climatique comme invitée d'honneur de leur village associatif.

Retrouvez toutes les informations utiles sur leur site : www.grv.label-plante.com



Toute l'équipe des Cara meuh vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année!

PROTECTION & VALORISATION DU PATRIMOINE DE VAINS



L'association a mené des actions de communication et de négociations afin d'obtenir le maintien de la statue de Saint Léonard en place.

Un nouvel acquéreur serait disposé, moyennant un engagement d'entretien par l'association, à conserver sur les lieux ce monument. Lors de la Fête de la Baie du 8 septembre la statue a été fleurie et des photos ont été exposées montrant son intérêt, son histoire et les événements marquants dont elle a été le théâtre. Le 21 et 22 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, en partenariat avec le propriétaire du Manoir, près de mille personnes ont profité des visites guidées et commentées permettant de découvrir l'histoire et l'architecture de cet ensemble de bâtiments. D'autres événements seront programmés en 2020 pour faire connaître et valoriser le patrimoine présent sur la commune de Vains.

Le Relais Vainquais.



Le relais Vainquais débute une session Irlandaise et va la poursuivre chaque premier dimanche du mois, jusqu'au mois de juin, sur réservation tél : 02 33 58 24 36

Bistrot de pays ouvert du mercredi au dimanche avec repas le midi avec cuisson au feu de bois.

Le soir sur réservation pour au moins 10 personnes.

Mémoire de Vainquais

Une statue, cachée au milieu des champs de Vains

Difficile d'imaginer, pour une personne résidant depuis peu dans la commune de Vains, qu'au beau milieu des champs, sur les terres humides du manoir, se dresse une statue cachée par les arbres. Cette statue, appelée Notre-Dame-de-la Salette, érigée en 1865, représente la Vierge Marie qui serait apparue à deux enfants, le 19 février 1846 dans le village de La Salette-Fallavaux, en Isère. Ce même évènement est également représenté sur un vitrail de l'église, sur le côté sud de la nef.



Statue telle qu'elle est aujourd'hui.

ville d'Avranches comme des campagnes avoisinantes, les pèlerins descendent nombreux faire leur pèlerinage à la Vierge de Vains ».

Cette pratique perdura encore au moins jusqu'en 1984; un article du Ouest France du 11 septembre de cette année, décrit la procession de ce jour, de la manière suivante : « Une soixantaine de personnes assistaient au traditionnel pèlerinage de la Salette, organisé chez Monsieur David, au manoir de Vains. Partie de la chapelle du Vert-Bois » (chapelle du manoir datant du XVI siècle, encore existante aujourd'hui et restaurée en 1987 et 2001), « la procession progressa lentement à travers les chemins, en chantant le rosaire en direction d'une statue de Marie, trônant au milieu d'un bosquet. (...) Balayée par un vent brutal, éclairée par un rayon de soleil, la statue apparut au débouché d'un chemin pittoresque ».



Procession partant de la chapelle du Vert -Bois se rendant à la statue de la Salette, dans les années 80.

En 1919, Victor Lemaitre, dans <u>Paroisse St Pierre</u> <u>de Vains et St Léonard,</u> évoque une procession « traditionnelle et populaire » qui « a pour but d'honorer ND de la Salette »(...). « La procession de Vains se fait le dimanche dans l'octave de la nativité de la Très Sainte Vierge » (il s'agit ici des huit jours qui suivent le 8 septembre) ; « mais on va à la Salette du manoir tous au long de l'année , de la

Il est plus difficile de retrouver cette statue aujourd'hui, car le paysage de l'époque a changé et les chemins la reliant au Manoir n'existent plus. Pourtant, même si la statue ne fait plus l'objet de processions paroissiales depuis plusieurs décennies, elle est encore régulièrement entretenue, et témoigne par sa présence, des pratiques passées des Vainquais.

Si vous disposez de documents ou témoignages pouvant servir de support pour la rubrique « Mémoire de Vainquais », vous pouvez contacter Sébastien Lechartier au 0663681973.

Directeur de la publication : Olivier DEVILLE

Conception, rédaction et photos : Marie Jo MANNEHEUT et la commission communication avec le concours des associations

Impression : Imprimerie Moderne - Avranches - Tirage : 430 exemplaires distribués gratuitement dans les foyers

Périodicité : semestrielle - Dépôt légal à parution - Reproduction interdite